

JEU-CONCOURS SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2015

1 THÈME AVEC 3 QUESTIONS TOUS LES MOIS

N°2 : L'ALCOOL ET LES DROGUES AU VOLANT

- 1** Le taux d'alcoolémie légal pour les jeunes conducteurs sera abaissé de 0,5g/L à :
A/ 0.3 g par litre de sang
B/ 0.2 g par litre de sang
- 2** Le cannabis reste présent dans le sang pendant :
A/ 1 jour
B/ 15 jours
- 3** Conduire sous l'emprise de l'alcool et du cannabis, c'est :
A/ 2 fois plus de risque d'accident mortel
B/ 14 fois plus de risque d'accident mortel

LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2014 en Martinique, l'alcool est présent dans 14 accidents mortels sur 30, soit près de 1 sur 2 !!

TOUT MOUN ABO !! PROCHAIN THÈME : LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DU CONDUCTEUR

En partenariat avec

FRANCE-ANTILLES



**1 CITROËN C1*
A GAGNER !**

*offerte par **SODIVA**

et 500 autres lots !!



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



**AUTO-ÉCOLE
SÉCURITÉ +**



AUTO ÉCOLE VERT PRÉ



**AUTO-ÉCOLE
CONDUITE VAUCLINOISE**



Détails et règlement disponible sur www.martinique.pref.gouv.fr

Jeu gratuit sans obligation d'achat, s'adressant exclusivement à toute personne majeure résident en Martinique. Les gagnants seront déterminés par tirage au sort, sous contrôle d'un huissier.

En application de la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Photos non contractuelles.